



**THÉÂTRE
DE GASCOGNE**

Mont de Marsan

Scène Convenue d'Intérêt National

THÉÂTRE DE GASCOGNE / LE PÔLE / SAINT-PIERRE-DU-MONT

FICHE TECHNIQUE - LE STUDIO DU SOLEIL



RENSEIGNEMENTS

Le Pôle - 190 avenue Camille Claudel - 40280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél : 05 58 03 72 22

Accès PMR

Mis à jour le 21/10/21

SOMMAIRE

1. Généralités

1.1 Classement de l'ERP

1.2 Horaires de travail

1.3 Réglementation incendie

1.4 Consignes de sécurité

2. Studio du soleil

2.1 Dimensions générales

2.2 Machinerie et équipement scénique

2.3 Draperie et sol

3. Matériel

3.1 Matériel vidéo

3.2 Matériel son

3.3 Matériel lumières

4. Annexes et Plans

4.1 Plan d'accès

4.2 Plan de scène

4.3 Plans du bâtiment

4.4 Photos

CONTACTS

Antoine GARIEL

Directeur et programmateur
antoine.gariel@theatredegascogne.fr

Carmen PERROCHAUD

Directrice adjointe
05 58 03 72 21 / 06 19 19 43 52
carmen.perrochaud@theatredegascogne.fr

Simon DANGOUMAU

Directeur technique
05 58 03 72 22 / 06 87 74 27 50
simon.dangoumau@theatredegascogne.fr

Cédric POULICARD

Régisseur général
05 58 03 72 17 / 06 19 79 47 57
cedric.poulicard@theatredegascogne.fr

Laurence DIGNAC

Accueil artistes
06 24 62 57 64
laurence.dignac@theatredegascogne.fr

Natacha FRADEL

Responsable locations et réservations
05 58 03 72 16
natacha.fradel@theatredegascogne.fr

Clémentine DAGÈS

Chargée de communication
05 58 03 72 12
clementine.dages@theatredegascogne.fr

1. Généralités

1.1 Classement de l'établissement

2ème catégorie Type L avec activités type R

1.2 Horaires de travail

Les horaires de travail sont définis comme suit :

Jours de montage : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-22h ou 1 service continue 14h à 20h

Jours de spectacle : 9h-12h30 / 14h-18h30 / 20h-24h

Toute autre organisation de travail devra être validée par la direction.

La salle de spectacle ouvre au public 30 minutes avant le début de la représentation.

Si pour certaines nécessités, l'ouverture des portes doit être est différée, merci de nous en informer.

1.3 Réglementation incendie

La salle est équipée d'un système de sécurité incendie de catégorie A.

La réglementation incendie et le classement du bâtiment nous impose d'employer des décors de type M0 ou M1 (B-s2-d0). Les classements au feu des décors employés devront être systématiquement fournis.

En cas de non présentation des procès-verbaux, l'installation des éléments de décor pourra être refusée.

L'utilisation d'effets pyrotechniques, l'emploi de flamme vive, de laser et de fumée doivent nous parvenir avec le contrat de cession et la fiche technique.

Les artifices classés dangereux devront faire l'objet d'une demande de dérogation spéciale et exceptionnelle soumise à l'approbation d'une Commission de sécurité préfectorale au moins deux mois avant la première représentation en public.

La direction du Théâtre de Gascogne devra en être informée bien avant ce délai et se réserve le droit d'accepter ou non leurs utilisations.

En aucun cas l'occultation totale ou partielle des Blocs d'Eclairage de Sécurité ne sera autorisée.

1.4 Consignes de sécurité

Il est imposé à tous les techniciens de disposer de ses E.P.I. (chaussures de sécurité, gants, casques, harnais etc.) et habilitations en fonction du poste occupé.

Tous les équipements scéniques sont exclusivement utilisés par le personnel du Théâtre de Gascogne habilité.

Toute personne utilisant les installations du théâtre et constatant une anomalie de fonctionnement est tenue d'en informer le responsable du théâtre présent. Il est interdit de fumer sur scène et dans l'enceinte de l'établissement.

En application du décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés, **la limitation passe de 105 dB(A) à 102dB(A) sur 15mn**, et le niveau des basses fréquences est désormais limité à 118 dB(C) sur 15 mn.

À noter qu'une limitation spécifique est fixée pour les spectacles jeune public (jusqu'à 6 ans révolu / 94 dB(A) et 104 dB(C)).

L'ensemble de ces niveaux sonores est à respecter «en tout endroit accessible au public».

L'ouverture des portes est sous l'entière responsabilité du régisseur général.

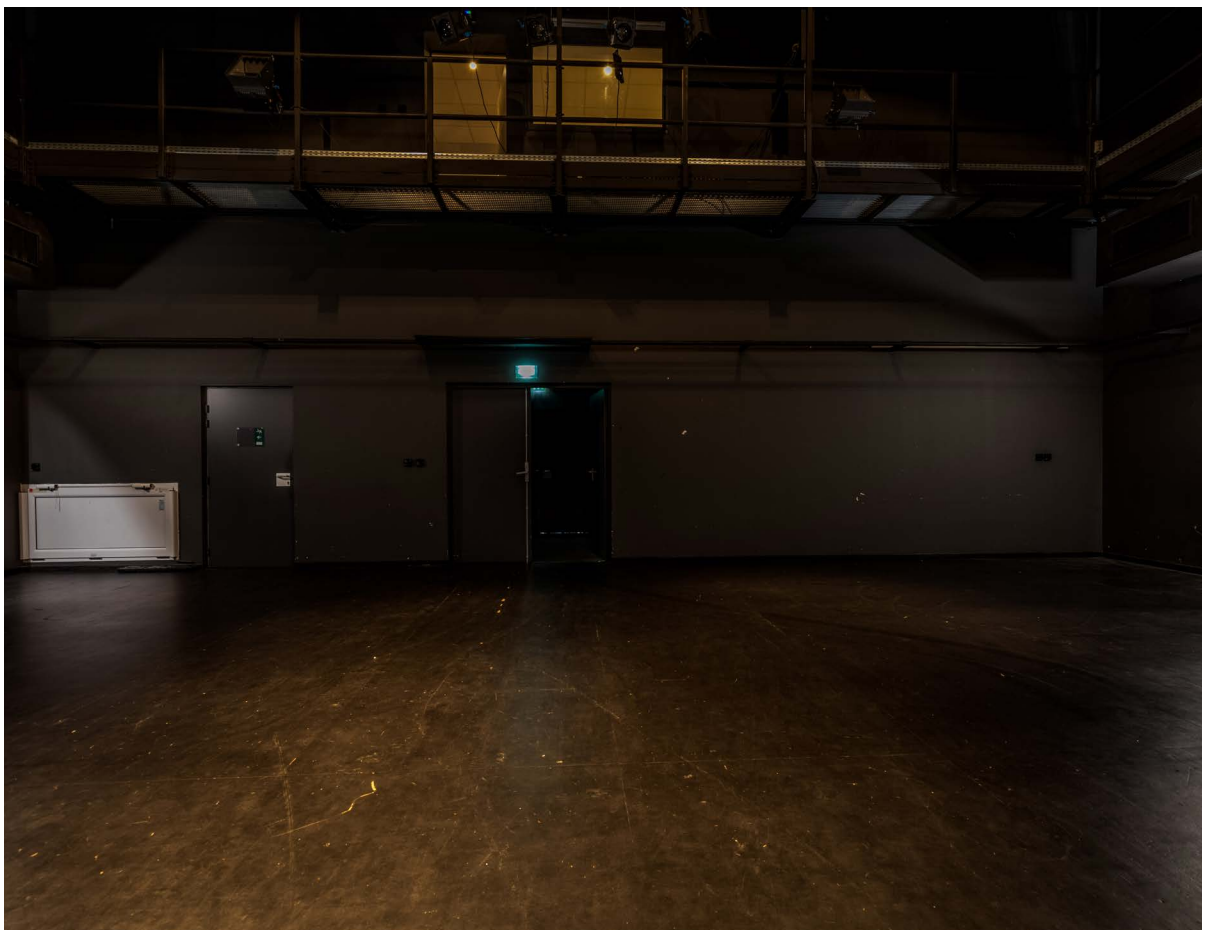
Elle ne peut en aucun cas être différée sans son accord préalable.

Le choix de l'intensité des lumières de salle durant l'entrée du public reste réservé à l'appréciation du régisseur général.

Tout changement de l'état lumineux ne peut s'effectuer sans accord préalable de celui-ci.



Billetterie et hall d'accueil public



Studio du soleil

2. Studio du Soleil



2.1 Dimensions générales

Jauge globale : 150 personnes maximum. En fonction de la surface laissée après implantation décor et aire de jeu.

Seule la direction du Théâtre de Gascogne est en capacité de définir la jauge en fonction de l'utilisation proposée.

Dimensions plateau : La salle nue fait 12M /14.5M de plain-pied.
Possibilités de scène en praticables ou scène au sol et gradinage en praticables.

Parquet multi-plis sur doubles lambourdes Surcharge : 500 daN/M²

Accès décors par la porte double 1,60M de largeur. Hauteur max 2 .10M donnant sur un quai de 0,80M de hauteur, niveau scène.

Hauteur sous gril : Résille technique
Hauteur 6.30 M formant trames de 1.5M par 2.40M (voir plan en annexes).
Structure en diam.48 avec une charge d'exploitation de 80daN/ml.
20 anneaux de levage au droit de chaque suspente de charge utile 700daN.

L'accrochage de tous les équipements présents dans la cage de scène et tout point d'accroche autre que sur les équipements de machinerie scénique existant devra faire l'objet d'une note de calcul préalable.

2.2 Machinerie et équipement scénique

Passerelle de salle/scène :
En périphérie de la salle
Ht= ± 4.00M, surcharge 250kg

2 lisses formant garde corps
Ht= ± 4.50M et 5.00M

1 lisse scénographique
En périphérie de la salle
Ht = ± 2.5M
diam.48 avec une charge d'exploitation de 80daN/ml

1 nacelle (type génie)
Réglage lumière hauteur 9,5 m maxi

Attention CACES A obligatoire pour l'utiliser

1 transpalette manuel

1 gerbeur Fenwick L12

2.3 Draperie et sol

2 Rideaux de fond de scène (noir) sur demande 6Mx6M
2 Frises de 1.50m de hauteur sur 13 ml (noir)
4 Pendrillons noirs de 3.6m / 6m de hauteur (noir)

1 Tapis de danse face noire/face blanche (sous conditions)
Praticables SAMIA (H= 20; 40; 60; 80; 100cm) (sous conditions)

Attention, le parc de matériel suivant est susceptible d'être utilisé dans les autres salles du Théâtre de Gascogne. Il ne pourra être mis à disposition qu'après accord du directeur technique ou du régisseur général.

3. Matériel

3.1 Matériel vidéo

- Vidéo projecteur
3000Lum FullHD
- Régie Vidéo :
Roland V1-HD
Roland V4-EX
- Retour vidéo :
Distributeur HDMI 1in 4out
Distributeur VGA 1in 3out
1x écrans Samsung 32»
1x écrans Samsung 43»

3.2 Matériel son

- Système de diffusion FOH :
2x Nexo PS15 R2
- Retour de scène :
4x Nexo PS15 R2
2x PS10
Amplification Nexo NX 4x1 Réseau Ethersound
- Microphones
Contacter le régisseur général
- Pieds Micro :
16 Grands pieds perches,
6 Petits pieds perches (télescopique)
8 Petits pieds perches (non télescopique)
6 pieds droits (embase lourde)

3.3 Matériel lumières

Alimentation électrique et DMX : 4 prises P17 /32A /6h (3ph + N+T) reparties en passerelle service avec prise DMX a proximité

Boîtiers de prises direct 16A/ 220v repartis en plateau et passerelle

3 gradateurs 6 x 3kW : ADB Memopack (mobile)
1 gradateur 3 x 5kW : ADB Memorack (mobile)

- Projecteurs :
Contacter le régisseur général

Le théâtre dispose d'un stock minimum de gélâtines de références standard (LEE Filters) aux différents formats. Les compagnies devront fournir les gélâtines pour toute autre demande spécifique.

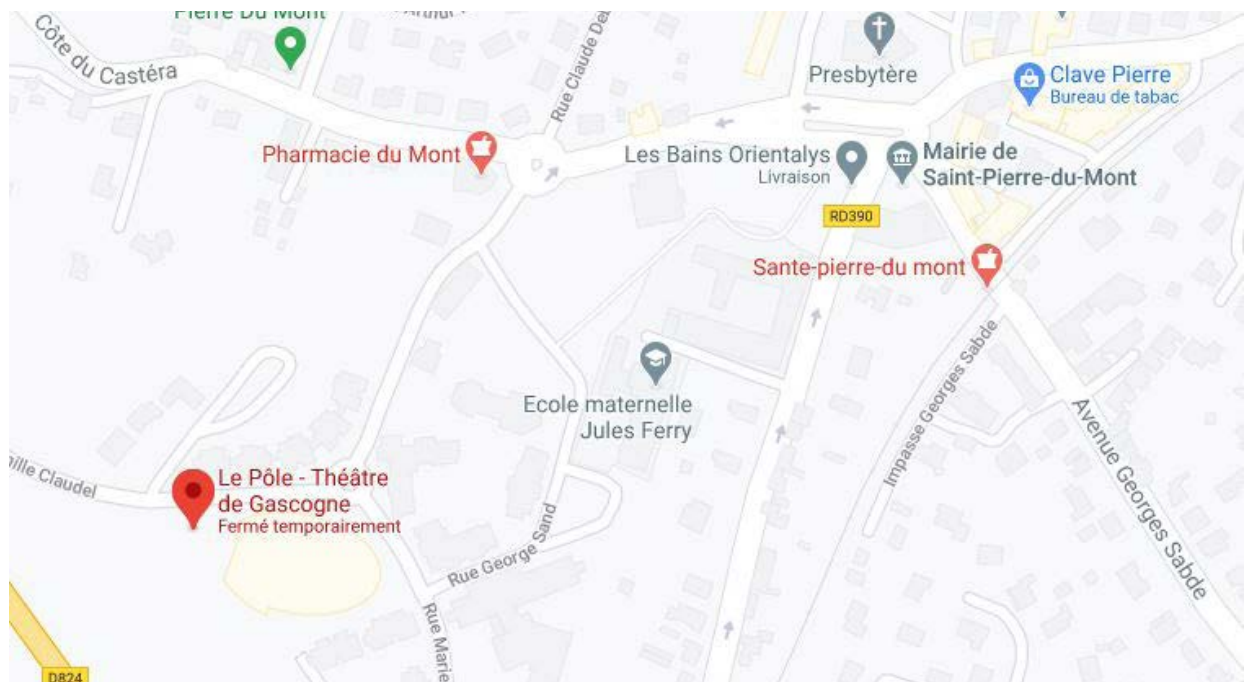
4. Annexes et plans

Les plans de la salle sont disponibles sur demande par mail en format DWG.

4.2 Plan d'accès

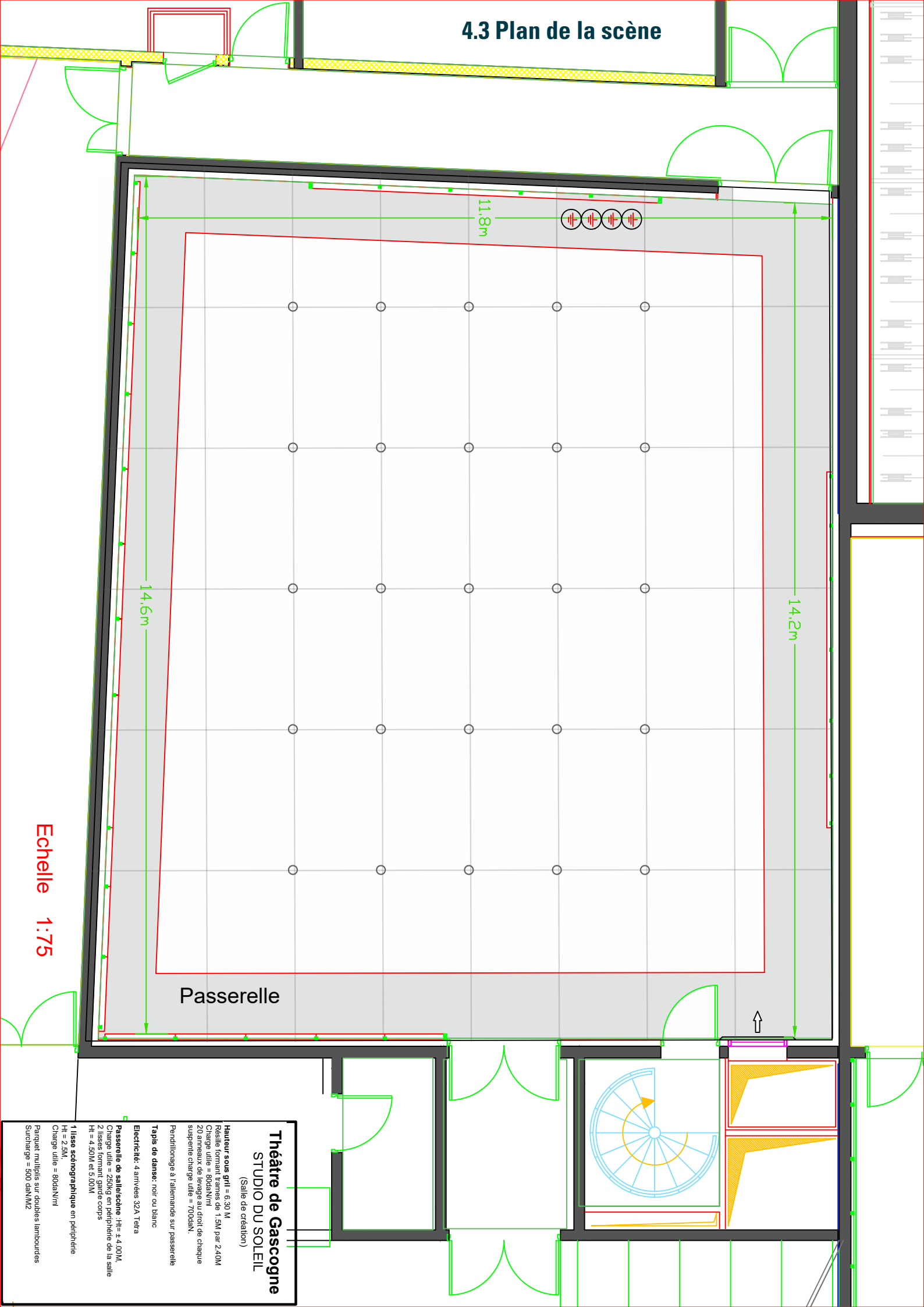
Le Pôle
190 avenue Camille Claudel
40280 St Pierre du Mont

Coordonnées GPS : 43.88067, -0.52447



[Cliquez ici pour trouver la position exacte du Pôle sur google maps](#)

4.3 Plan de la scène



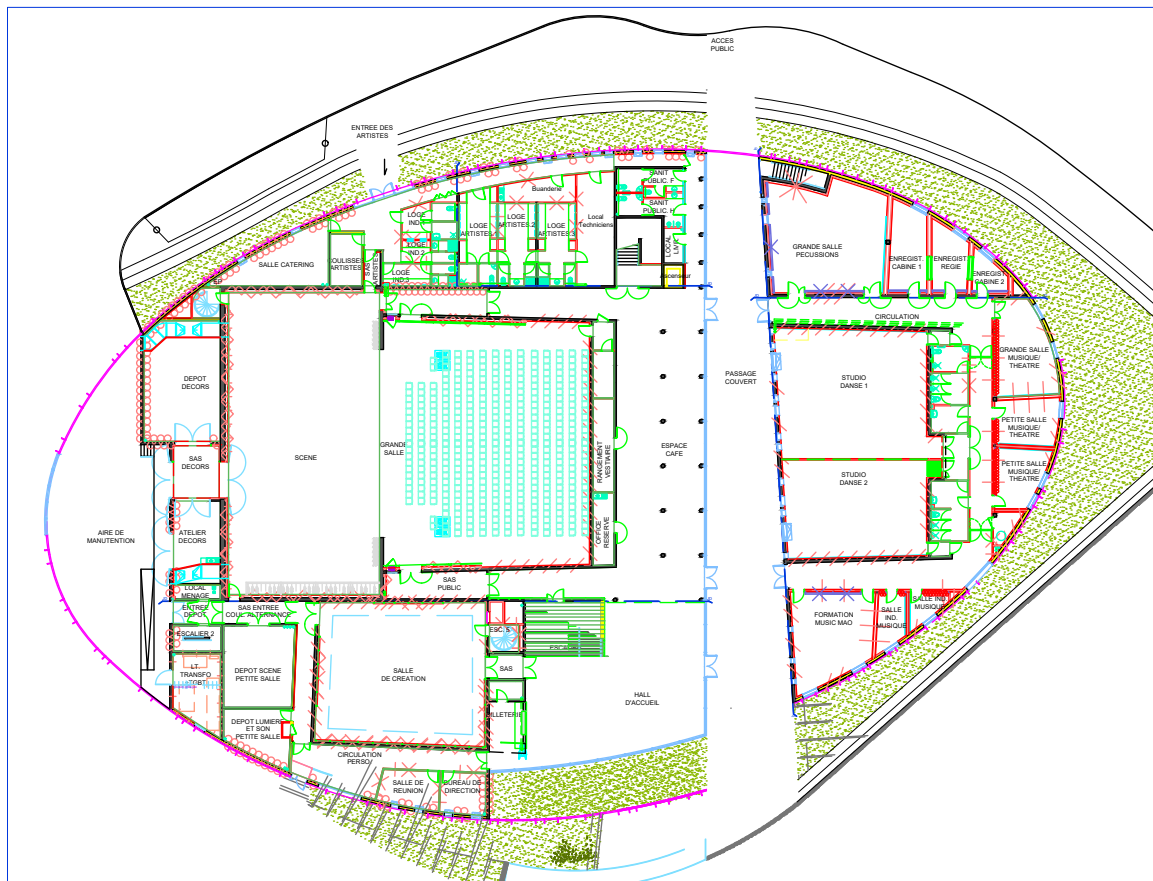
Echelle 1:75

Passerelle

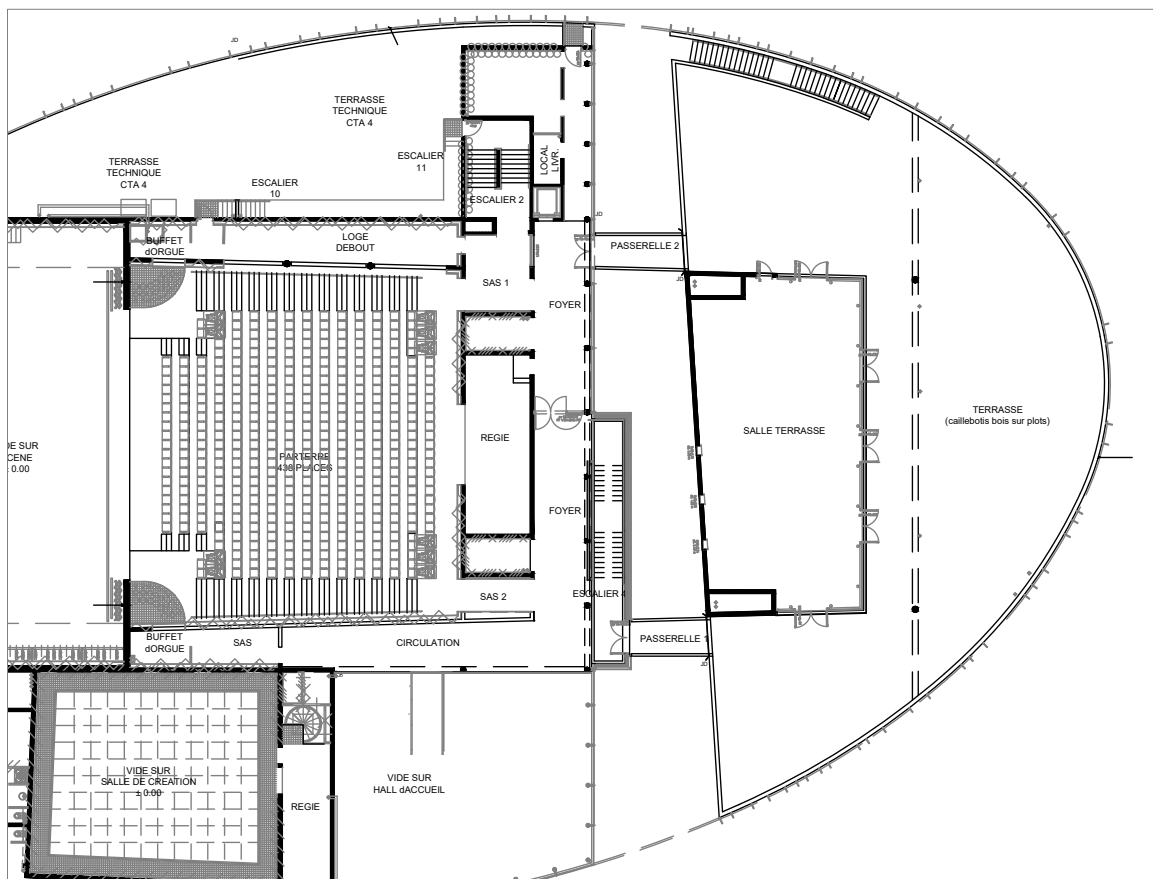
Théâtre de Gascogne
STUDIO DU SOLEIL
(Salle de création)

- Hauteur sous gri = 6,30 M
- Résille formant trames de 1,5M par 2,40M
- Charge utile = 800daN/m²
- 20 anneaux de levage au droit de chaque
- suspente charge utile = 700daN.
- Pendillonage à l'allemande sur passerelle
- Tapis de danse: noir ou blanc
- Electricité: 4 arrivées 32A Tetra
- Passerelle de saillie-scène: Ht = ± 4,00M,
- Charge utile = 250kg en périphérie de la salle
- 2 lisses formant garde corps
- Ht = 4,50M et 5,00M
- 1 lisse scénographique en périphérie
- Ht = 2,50m
- Charge utile = 800daN/m²
- Parquet multiple sur doubles lambourdes
- Surcharge = 500 daN/M²

4.4 Plans du bâtiment



Plan du Pôle RDC



4.5 Photos



Hall - Accueil du public



Billetterie



Salle catering



Le studio du soleil





**THÉÂTRE DE
GASCOGNE**

Mont de Marsan

Scène Conventionnée

d'Intérêt National

Le Pôle - Théâtre de Gascogne

190 avenue Camille Claudel

40280 Saint-Pierre-du-Mont

www.theatredegascogne.fr